

LIVRET D'ACCUEIL

Amfreville-Les-Champs (Eure)



Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Vous venez récemment d'élire domicile ou vous vous installerez prochainement dans notre commune ? **L'ensemble des élus et des agents municipaux vous souhaitent la bienvenue !**

72 Rue de la Mairie - 27380 Amfreville-les-Champs
02 32 49 71 65 / 07 50 67 45 25

Adresses mails utiles :

- Mairie mairie.amfrevilleleschamps@orange.fr
- Communication Mairie com.alc27380@gmail.com
- Panneau Pocket <https://www.panneaupocket.com>
- Voisins Vigilants <https://www.voisinsvigilants.org/>
- Site internet <http://www.amfreville-les-champs27.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-Amfreville-Les-Champs-27-176083762983579/>

Conseil Municipal

- Maire : Joël Cordier
- 1^{ère} adjointe : Françoise Debonne
- 2^e adjoint : Emmanuel Bourgeois

Autres conseillers :

- Fred Cadinot
- Marc Carpentier
- Coralie Frétigny
- Davy Delahaye
- Emmanuel Piette
- Alexandre Thibaut



Vous trouverez sur notre site internet dans Accueil habitants :

[Accueil habitants - Amfreville-les-Champs \(amfreville-les-champs27.fr\)](http://amfreville-les-champs27.fr) :

- **Un livret de présentation du site internet**
- **Fiche population (pages suivantes)**
- **Livret pense-bête : avec tous les liens et numéros utiles dans votre vie quotidienne**
- **Et bien sûr ce livret d'accueil**

Informations diverses

- **Rappel Papiers d'identité**

Depuis le 2 Mars 2017, la **Mairie d'Amfreville les Champs ne peut plus assurer vos demandes de carte d'identité** car nous ne sommes pas équipés du lecteur électronique des empreintes digitales. (Demande à faire sur internet : voir site onglet « La Commune - démarches administratives »)

Les Mairies qui peuvent traiter les demandes de passeport prendront celles de carte d'identité. Il vous faudra donc vous adresser à la Mairie de Fleury sur Andelle au plus près de notre commune.

- **Eclairage public**



- **Boîte aux lettres de la mairie : à côté de l'abri bus**



Passez en mairie pour vous faire connaître et vous inscrire sur la liste des nouveaux arrivants afin d'être invité aux événements organisés par la commune

FICHE POPULATION

Madame, Monsieur,

Dans l'esprit de connaître les administrés afin de pouvoir les contacter ou les convier lors de manifestations organisées par la commune, comme la fête des mères, le Noël des enfants, le repas des anciens, enfin recevoir le bulletin communal (revue Amfrevillaise), je vous demande de bien vouloir remplir la fiche de population se trouvant au verso.

Une fois complétée, je vous remercie de bien vouloir nous la faire parvenir à la mairie, soit :

1. **de préférence, l'envoyer à l'adresse mail :**
mairie.amfrevilleleschamps@orange.fr
ou com.alc@orange.fr
2. la déposer dans la boîte aux lettres
3. la remettre au secrétariat
4. ou le plus simple le remplir sur le site internet :
[Accueil habitants - Amfreville-les-Champs \(amfreville-les-champs27.fr\)](http://Accueil%20habitants%20-%20Amfreville-les-Champs%20(amfreville-les-champs27.fr))

COMMUNE d'AMFREVILLE LES CHAMPS

Le Mardi de 16 H à 18 H 30

Le Vendredi de 17 H à 18 H 30

***Dossier d'Urbanisme : sur RDV avec la Secrétaire de Mairie
Hors des ouvertures de mairie.***

Vous pouvez contacter la Secrétaire de Mairie:

02 32 49 71 65 ou 07 50 67 45 25

mairie.amfrevilleleschamps@orange.fr

COMMUNE D'AMFREVILLE-LES-CHAMPS
FICHE POPULATION

DATE LE --- / --- / ---

ADRESSE POSTALE : **Code postal** :

A propos de vous

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
Votre E-Mail (nécessaire)	
Téléphone Fixe	
Téléphone Mobile	

A propos de votre conjoint (e)

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	
Votre E-Mail (nécessaire)	
Téléphone Fixe	
Téléphone Mobile	

ENFANT(S) VIVANT(S) AU FOYER

❖ **1^{er} ENFANT**

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

❖ **2^e ENFANT**

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

❖ **3^e ENFANT**

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

❖ **4^e ENFANT**

NOM	
PRENOMS (ordre de l'état civil)	
DATE DE NAISSANCE	
LIEU DE NAISSANCE	

RGPD (nécessaire)

En soumettant ce formulaire j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre de ma demande d'informations (FICHIER MAIRIE CONFIDENTIEL)

Signature :

Comité des fêtes

Les salles des fêtes accueillent les animations municipales et les activités organisées par le comité des fêtes ; (informations dans le bulletin et distribuées dans les boîtes aux lettres).

Pour toutes suggestions, idées pour :

- des animations
- des activités
- ou encore mieux pour participer au Comité des fêtes s'adresser à :

Adresse mail : cdf.alc@orange.fr

Animations

- Spectacles proposés entre autres pour la Fête des mères
- Repas à thèmes et repas de la Saint Sylvestre le 31/12.
- Loto
- Randonnée nocturne
- Concours de Pétanque
- Journée de la bicyclette en coopération avec les autres communes de la CDCLA : juin
- Foire à tout : au mois de juillet

En marge de la foire à tout et du marché fermier, une exposition est présentée durant la foire à tout par le Comité des Fêtes (cactus auparavant et maintenant exposition de tracteurs et de véhicules anciens).

- Animations diverses (suivant propositions)
- **Activités pour les jeunes de la commune**
 - en particulier le Père Noël qui distribuent des cadeaux aux enfants de 11 ans maximum soit avec une calèche et des ânes dans les rues de la commune, soit lors d'un spectacle à la salle des fêtes Michel de Decker
 - Depuis 2019 : châsse aux œufs (Pâques)
- **Festivités diverses de la commune**
 - La galette des rois **début janvier** permet à la municipalité de présenter ses vœux aux habitants du village. Cette cérémonie permet d'inviter les élus du département tel que les Conseillers départementaux du canton, le Président de la Communauté de Communes, et les Maires des autres communes ainsi que Messieurs et Mesdames les Sénateurs-Sénatrices du département si disponibles.
 - **Le repas des anciens**

Dans le cadre de son action sociale, la commune invite gracieusement les anciens de plus de 65 ans résidants à Amfreville-les-Champs, à un repas à la salle des fêtes Michel de Decker. Les familles ou amis peuvent y participer en payant une quote part.



Club des Anciens

Se réunit le **mardi** toutes les deux semaines. Propose des jeux de sociétés et autres

Nouvelle association : CEPA



- CEPA cepa.alc@orange.fr
(Association Culture Environnement et Patrimoine)

Depuis 2022 une nouvelle association « Culture Environnement et Patrimoine d'Amfreville-les-Champs s'est créée afin que la mairie obtienne des fonds auprès des instances du patrimoine pour la restauration de la **voûte de l'église** et assurer la valorisation et la sauvegarde du patrimoine et de l'environnement du village. **Le bureau a été changé lors de l'assemblée générale du 12/04/2024**

L'église : patrimoine du village

- **Eglise Saint Pierre** : chœur du XII^e siècle, XIII^e siècle. La tour clocher est du XV^e siècle-XVI^e siècle - le Bout de Bas. Elle a fêté le millénaire de sa consécration le 19/09/1954.



Pierres en lumières

Depuis 2019, la commune participe à la manifestation organisée par le département de l'Eure et la municipalité propose des concerts, des expositions et illumine l'église. En 2024, nous avons sollicité le club de cartophilie de Pont-Saint-Pierre pour venir exposer des cartes postales anciennes.



Exposition de crèches

Toujours dans l'objectif de mettre en valeur notre église, le service communication a organisé une exposition de crèches en demandant aux habitants de lui en prêter. Nous avons pu en avoir 20 avec une soixantaine de visiteurs.



Salle des fêtes

Les formulaires de réservation se trouvent au secrétariat de la Mairie ou sur le site internet.

- **Salle « Michel de Decker »**



Cette salle peut accueillir 120 personnes assises et est équipée de toilettes PMR. La location comprend chaises, tables et couverts.

- **Salle « Du Tilleul » (ancienne école)**

Elle a une contenance d'environ 30 personnes, bénéficie de toilettes PMR.

Elle est proposée également pour des activités et le Club des Anciens l'investit les mardis tous les quinze jours.



• TARIFS Salles des fêtes

Règlement et tarifs : mis à jour en septembre 2023 (en mairie)

Commune d'Enfreville-les-Champs - Euro

TARIFS DE LA SALLE DE DECKER

Documents obligatoires pour la location de la salle :

Avant la location :

- Le contrat de location signé
- Le règlement intérieur de la salle avec approbation du locataire
- La police d'assurance responsabilité civile
- La fiche « vaisselle et matériel... » renseignée
- La remise du chèque de caution, qui sera gardé en Mairie 5 jours après le rendu des clés
- Un état des lieux sera fait avant la remise de clés (propreté, fonctionnement des différents appareils ainsi que le vidéo projecteur si loué)

Après la location

- L'état des lieux de sortie sera fait, les différents tableaux seront renseignés (propreté, dégradation, casse, fonctionnement des différents appareils, ainsi que le vidéo projecteur si loué) et sera signé des deux parties

		REMISE et REPRISE des CLES le MEME JOUR		REMISE des CLES la VEILLE et REPRISE LE LENDEMAIN MATIN de la LOCATION		UN JOUR SUPPLEMENTAIRE	
		1 JOURNEE (en semaine)		Week-End complet		Avant ou après Week-End	
		HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.
PRIX LOCATION	ETE	70.00	140.00	250.00	400.00	60.00	70.00.
	HIVER	80.00	150.00	280.00	430.00	70.00	80.00.
1 ^{er} ACOMPTE	ETE	17.50	35.00	62.50	100.00	15.00	17.50
A la signature du contrat	HIVER	20.00	37.50	70.00	107.50	17.50	20.00
2 ^{ème} ACOMPTE	ETE	37.50	90.00	172.50	285.00	30.00	37.50
Deux mois avant la date de la location	HIVER	45.00	97.50	195.00	307.50	37.50	45.00
Solde	ETE	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00
Après état des lieux	HIVER	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00

Commune d'Enfreville-les-Champs - Euro

TARIFS DE LA SALLE DU TILLEUL

Documents obligatoires pour la location de la salle :

Avant la location :

- Le contrat de location signé
- Le règlement intérieur de la salle avec approbation du locataire
- La police d'assurance responsabilité civile
- La fiche « vaisselle et matériel... » renseignée
- La remise du chèque de caution, qui sera gardé en Mairie 5 jours après le rendu des clés
- Un état des lieux sera fait avant la remise des clés (propreté, fonctionnement des différents appareils)

Après la location

- L'état des lieux de sortie sera fait, les différents tableaux seront renseignés (propreté, dégradation, casse, fonctionnement des différents appareils) et sera signé des deux parties

		REMISE et REPRISE des CLES le MEME JOUR		REMISE des CLES la VEILLE et REPRISE LE LENDEMAIN MATIN de la LOCATION		UN JOUR SUPPLEMENTAIRE	
		1 JOURNEE (en semaine)		Week-End complet		Avant ou après Week-End	
		HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.	HAB. ALC	EXT.
PRIX LOCATION	ETE	50.00	80.00	140.00	200.00	40.00	50.00
	HIVER	60.00	90.00	150.00	210.00	50.00	60.00
1 ^{er} ACOMPTE	ETE	12.50	20.00	35.00	50.00	10.00	12.50
A la signature du contrat	HIVER	15.00	22.50	37.50	52.50	12.50	15.00
2 ^{ème} ACOMPTE	ETE	22.50	45.00	90.00	135.00	15.00	22.50
Deux mois avant la date de la location	HIVER	30.00	52.50	97.50	142.50	22.50	30.00
Solde	ETE	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00	15.00

Services divers

COMMUNE D'AMFREVILLE LES CHAMPS / Juillet 2018

Madame, Monsieur,

Comme les années précédentes, nous prévoyons une commande groupée de fioul domestique avec la commune de FLIPOU pour une livraison mi-septembre.

Afin de bénéficier d'un prix attractif, il est souhaitable d'obtenir un maximum de commandes.

Document à renvoyer à Joël CORDIER
Mairie Amfreville Les Champs 72 rue de la Mairie
27380 AMFREVILLE LES CHAMPS
Tél Fixe : 02 32 49 71 65

Portable :
Mail : mairie.amfrevilleleschamps@wanadoo.fr ou joel.mairie@orange.fr

Réponse souhaitée pour le 10 septembre, au-delà vous ne pourrez bénéficier de cette commande groupée.

Le prix vous sera confirmé dès que nous aurons l'ensemble des besoins.
Prix indicatif au 01/07/18 : Ordinaire : 0,851 Premier : 0,865
(Les prix étant évolutifs compte tenu du prix du baril de pétrole et des taxes)

Nom / Prénom

Adresse

TélMall'.....

Quantité..... Fioul Ordinaire

Fioul Premier

Signature*

(*) Obligatoire

- Commande groupée de fuel

Infrastructures

(près des salles des fêtes)

- Distributeur automatique de pain
- Boîte à lire (pour échanger et non servir de débarras)
- Container à textile
- Container à verre



Les Services



Service Public 39 39 « Allo service public » ou www.service-public.fr

Ce service vise à informer l'utilisateur sur des sujets de la vie quotidienne (pertes de papiers, d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location...);

Pour les **papiers d'identité** il faut s'inscrire sur internet et prendre rendez-vous avec la **mairie de Fleury-sur-Andelle**. Ne se font pas à la mairie d'Amfreville-les-Champs.

Le **39 39** est accessible du **lundi au vendredi de 8 H 30 à 18 H 30** et le **samedi de 8 H 30 à 12 H30**



- **La scolarité (établissements les plus proches)**
 - ✓ Ecole maternelle de Douville-sur-Andelle
 - ✓ Ecole maternelle et primaire de Pont-St-Pierre
 - ✓ Collège de Romilly-sur-Andelle
 - ✓ Lycée de Franqueville St Pierre
- **L'ADMR à Evreux (en plus de la Communauté de Communes)**
 - ✓ Aide et service à la personne

- **La collecte des déchets par le SYGOM**



- ✓ Ramassage des ordures ménagères :
le mercredi matin - Bacs jaunes (mercredi après-midi)
- ✓ La déchetterie : (SYGOM)
RD 19 - Route d'Amfreville s/s les Monts
27610 Romilly-sur-Andelle
Tél. : 06 63 15 40 16

Il n'existe plus de ramassage d'encombrants.

Communauté de Communes de LYONS ANDELLE

La Vente Cartier - Rue Martin Liesse
BP 20 - 27380 Charleval - Tél. : 02 32
49 61 27



Site web : <http://www.cdcla.fr>

Amfreville-les-Champs a rejoint la Communauté de Communes de l'Andelle (CdCA) au 1er janvier 2013. Depuis le 1^{er} janvier la loi NOTRE portant sur une nouvelle organisation territoriale de la République, impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale d'atteindre le seuil de 15000 habitants. Ainsi, les communautés de communes de l'Andelle et du Canton de Lyons-la-Forêt ont laissé leur place à : **La Communauté de Communes Lyons Andelle (CDCLA)**.

Elle gère :

- ❖ l'aménagement de l'espace
- ❖ la sécurité
- ❖ les transports
- ❖ l'aménagement numérique
- ❖ l'assainissement non collectif,
- ❖ le sport et la culture,
- ❖ les équipements sportifs
- ❖ la petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
- ❖ les déchets
- ❖ la voirie
- ❖ les équipements sportifs
- ❖ la santé
- ❖ l'action sociale
- ❖ la politique du logement,
- ❖ le développement économique et tourisme

Toutes les informations de la CDCLA se trouve dans le journal « **Le Mag** » distribué chaque trimestre dans vos boîtes aux lettres.

▪ Cartes postales créées par Service Communication (Martine Cordier)



Amfreville-les-Champs est un petit village français, situé dans le département de l'**Eure** sur le plateau du Vexin Normand et au sud de la vallée de l'Andelle. Ses habitants sont appelés les Amfrevillaises et les Amfrevillais.

Extrait de l'article de la communauté de communes : « Dès les premières ruelles, on tombe sous le charme de ses prairies vallonnées, de ses haies de charmille qui bordent chaque parcelle et du calme ambiant qui habite la forêt ».
« un village où il fait bon vivre, c'est pour cette raison qu'on y reste ! »



3 lieux-dits :

- La Mare Autheuil
- Le Bosc Allard
- Le Verdal



- Les mares du village

Les cinq mares de la commune, sont répertoriées par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et servent de réserve d'eau. Trois sont naturelles et deux ont été creusée spécialement pour la fonction.



- **Espaces naturels** avec beau point de vue sur le talweg (derrière l'église)



- **Aire de loisirs**



• Espaces détente

- Devant l'église
- Devant la mairie
- Sur l'aire de loisirs
- A la mare du pavillon



• Les chemins

CARTE DES CHEMINS

- **Chemin d'Ecouis** : part de la côte Aline et va vers Houville au plus près
- **Chemin d'Orgeville** : va vers le Verdal puis vers Orgeville/Flipou
- **1 chemin** part de la **rue des Pérelles et va vers la Route des Andelys (RD 126)**
- **Route de l'Essart** : va vers Douville sur Andelle
- **Chemin du Palis** : part de l'église vers la route de l'Essart
- **Chemin du Tilleul** : part de la salle des fêtes Michel de Decker vers Eglise
- **1 chemin** part de la **rue de la mairie et va vers la Route des Andelys (RD 126)**
- **Chemins du Bosc Allard** : part de l'église et va vers le Bosc Allard puis Bonnemare
- **Chemin du Faîte** : De la Mare Autheuil vers Douville





Livret réalisé par le service Communication (Martine Cordier)